



Trade Union
Advisory Committee
to the OECD
*Commission
syndicale consultative
auprès de l'OCDE*

BASED IN PARIS 2018
FOUNDED IN LONDON 1948

Une perspective syndicale sur l'avenir du travail

Table ronde du TUAC, 30 octobre 2018, 14.00-16.00
Salle CC18, centre de conférence de l'OCDE

Interprétation français/anglais

Registration: tuac@tuac.org

L'Initiative de l'OCDE sur l'avenir du travail sera amenée à gagner en visibilité dans les mois à venir. Au printemps 2019, l'OCDE publiera son rapport final « Vers le numérique » (et entamera alors la seconde phase du projet), puis les Perspectives de l'emploi 2019 ainsi qu'un rapport sur les enjeux de politiques publiques posés par les formes atypiques d'emploi. Ces publications devraient figurer en bonne place dans les débats de la Réunion ministérielle annuelle du Conseil en 2019.

Les discussions à l'OCDE portant sur l'avenir du travail sont clairement de première importance pour les syndicats.

Il y a des défis à surmonter, et non des moindres...

- L'automatisation pourrait amener à la délocalisation de 14% des emplois d'ici les 10-20 prochaines années ;
- Les relations sociales atypiques prolifèrent avec les nouvelles possibilités d'arbitrage réglementaire ;
- Les femmes sont en moyenne rémunérées 14% de moins que les hommes dans les pays de l'OCDE.

... mais aussi des opportunités:

- La numérisation peut engendrer des gains de productivité et enclencher une croissance plus inclusive, à condition que ces gains soient partagés ;
- Elle peut contribuer à un lieu de travail plus sûr et plus « vert » et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- Avec une gouvernance et des financements adéquates, les salariés peuvent bénéficier d'un meilleur accès aux compétences et à la formation professionnelle.

Pour le TUAC, les recommandations à venir provenant de l'OCDE doivent, entre autres, fixer un cadre pour une couverture et des principes de réglementation, promouvoir la négociation collective et le dialogue social pour une Transition Juste, placer l'égalité des sexes comme thématique transversale et aborder les implications en ce qui concerne « l'avenir de l'entreprise » et la promotion de modèles économiques de long terme.

Afin de cadrer les débats à venir, le TUAC invite les représentants des délégations permanentes, le BIAC et le secrétariat de l'OCDE à un échange de vues sur les défis et les opportunités d'un monde du travail en mutation le 30 octobre, 14h-16h au centre de conférence de l'OCDE, salle CC18.